

*Département de la SOMME  
Arrondissement de MONTDIDIER  
Canton de MOREUIL  
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11  
Nbre de présents : 8  
Nbre de représentés : 2  
Nbre d'absent/excusé : 1*

*Date de convocation : 03/02/2017  
Date d'affichage : 10/02/2017*

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU Conseil Municipal du 7 février 2017**

Le sept février deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

**Etaient présents** : Mme ALLIOTE Sophie - M. BOILEAU Florent - M. BINET Frédéric  
M. CARON Yves - Mme DELAVENNE Fabienne - M. GAUDRILLER  
Patrick - M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

**Etaient représentés** : M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie) et Mme  
CHAVIRON Colette (Pouvoir à M. CARON Yves)

**Etait absente** : Mme CADET Vinciane

M. WALLET Jacky est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Participation du Club de football « AS Domart » aux frais de chauffage et d'électricité**

Monsieur Jacky Wallet, adjoint au maire, propose d'aider le club de football avec la participation de la commune à hauteur de 50 % pour les frais d'électricité et de chauffage au stade de football occasionnés sur l'année 2016.

Le montant total des factures sur l'année 2016 s'élève à 1354 € (mille trois cent cinquante-quatre euros), soit une participation de 677 € (six cent soixante-dix-sept euros) pour la municipalité. Le solde restant à la charge du Club sera échelonné sur 11 mois, soit 61,54 € par mois à partir de février 2017.

Cette recette sera imputée au compte 70878 du budget primitif de l'exercice 2017.

A l'unanimité, les conseillers acceptent que la commune participe aux frais à hauteur de 50 %.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Frédéric BINET